



Vers une stratégie nationale des moyens de paiement

A l'issue de travaux réalisés par les professionnels du secteur, les Assises des moyens de paiement, organisées sous l'égide du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) et introduites par Michel Sapin, se sont déroulées le 2 juin 2015 à Bercy. Au programme, la modernisation des moyens de paiement reposant sur quatre axes, à savoir (1) l'acceptation plus large de la carte bancaire, notamment pour les petits montants, (2) la simplification de l'utilisation des moyens de paiement pour les consommateurs et les entreprises avec le déploiement d'alternatives au chèque, (3) la poursuite du développement du paiement sans contact et (4) le renforcement de la sécurité des moyens de paiement. Ces Assises constituent une étape décisive de la concertation lancée pour construire une stratégie nationale globale des moyens de paiement, domaine qui touche de près la vie quotidienne des français et des entreprises. C'est aussi un secteur économique important puisque cette filière emploie environ 90 000 personnes en France et représente 6 à 7 milliards d'euros de valeur ajoutée. C'est enfin un secteur en mutation où l'innovation est constante, notamment pour répondre aux standards requis en termes de sécurité des consommateurs et de lutte contre la fraude. Sur la base des travaux des Assises du 2 juin, une stratégie nationale des moyens de paiement sera élaborée d'ici l'automne, avec un calendrier d'action à court et moyen terme. L'objectif est de répondre aux besoins des utilisateurs (consommateurs et entreprises) et de développer la compétitivité et l'innovation du secteur bancaire et de la filière industrielle des paiements. Le Ministre a annoncé que le travail de concertation se poursuivrait et que les axes identifiés seraient mis en œuvre à travers un comité de pilotage et de concertation, le Comité des paiements, qui rassemblerait toutes les parties prenantes et prendrait le relais du Comité national SEPA qui a fait la preuve de son efficacité. En parallèle, l'Observatoire des cartes de paiement, présidé par le Gouverneur de la Banque de France et qui assure notamment le suivi des mesures de sécurisation entreprises par les banques et les commerçants et établit des statistiques de fraude, suivra à l'avenir l'ensemble des moyens de paiement scripturaux.

Communication sur les Assises des paiements : <http://www.economie.gouv.fr/assises-des-moyens-paiement-2-juin>

Rapport du CCSF sur les travaux préparatoires : <https://www.banque-france.fr/ccsf/fr/telechar/pdf/Assises-moyens-paiement-synthese-propositions-resultant-travaux-preparatoires-2015.pdf>

Communiqué BFB : <http://www.fbf.fr/fr/files/9X4HFM/Communique-FBF-Assises-des-moyens-paiement-02062015.pdf>

Diaporama : « les moyens de paiement en France, une filière d'excellence » : <http://www.fbf.fr/fr/files/9X4J5D/Moyens-de-paiement-chiffres-cles-et-innovation.pdf>

Chiffres clés sur les moyens de paiement en France : <http://www.fbf.fr/fr/files/87BCNH/Chiffres-cles-mdp-France-22012015.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 juin 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelle : « En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, les programmes d'achats d'actifs se déroulent de manière satisfaisante. Comme nous l'avons expliqué à diverses reprises, nos achats d'actifs, à hauteur de 60 milliards d'euros par mois, devraient être effectués jusqu'à fin septembre 2016 et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. En procédant à son évaluation, le Conseil des gouverneurs suivra sa stratégie de politique monétaire et se focalisera sur les tendances en matière d'inflation, abstraction faite des fluctuations, dans un sens ou dans l'autre, concernant les mesures d'inflation, pour autant qu'elles soient considérées comme transitoires et comme n'influant pas sur les perspectives de stabilité des prix à moyen terme. Nos mesures de politique monétaire ont contribué à un assouplissement généralisé des conditions financières, à une remontée des anticipations d'inflation et à des conditions d'emprunt plus favorables pour les entreprises et les ménages. Les effets de ces mesures se font sentir sur l'économie et contribuent à la croissance économique, à la réduction de la sous-utilisation des capacités de production et à une expansion de la monnaie et du crédit. La mise en œuvre intégrale de l'ensemble de nos mesures de politique monétaire apportera le soutien nécessaire à l'activité économique dans la zone euro, ramènera durablement les taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme et renforcera l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et long terme. »

Banque de France

Prévisions macroéconomiques pluriannuelles

A partir du 4 juin 2015, la Banque de France diffuse deux fois par an des prévisions macroéconomiques portant sur l'année en cours et sur les deux années suivantes. Selon les projections macroéconomiques pour la France effectuées dans le cadre de l'Eurosystème, après trois années de croissance atone, le PIB croîtrait en moyenne annuelle de 1,2 % en 2015 puis de 1,8 % en 2016 et 1,9 % en 2017.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/previsions-economiques-juin-2015.pdf

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-538 du 15 mai 2015 relatif au compte sur livret d'épargne populaire :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030595864&dateTexte=&categorieLien=id>

BFCAG : fusion avec LCL

Le 11 mai 2015, la Banque française commerciale des Antilles-Guyane (BFC-AG) a fusionné avec LCL. Elle conserve ses implantations actuelles et diffuse désormais la gamme de produits et de services de LCL. Le communiqué de presse de LCL est disponible sur son site : <https://www.lcl.com/actualite/presse/communiqués-généraux/la-banque-bfc-ag-devient-lcl.jsp>.

Frais de tenue de compte : engagement de convergence

Le 12 mai 2015, un protocole d'engagement relatif à la convergence des frais de tenue de compte de la clientèle de particuliers en Martinique a été signé entre le Préfet et les responsables des banques locales. La signature de ce protocole intervient dans le cadre des recommandations formulées par le Président du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), le 30 juillet 2014, et fait suite à l'avis du CCSF du 30 septembre 2014.

Rencontre annuelle en Martinique des gouverneurs des Banques centrales francophones

Du 13 au 15 mai, la Banque de France a organisé en Martinique la 22^{ème} Conférence des Gouverneurs des Banques centrales des Pays Francophones. Initiée par la Banque de France et organisée pour la première fois en 1994 à Paris, cette rencontre annuelle constitue une occasion privilégiée pour les institutions concernées d'échanger et de confronter leurs analyses sur des questions d'intérêt commun, notamment les sujets d'actualité économique et financière.

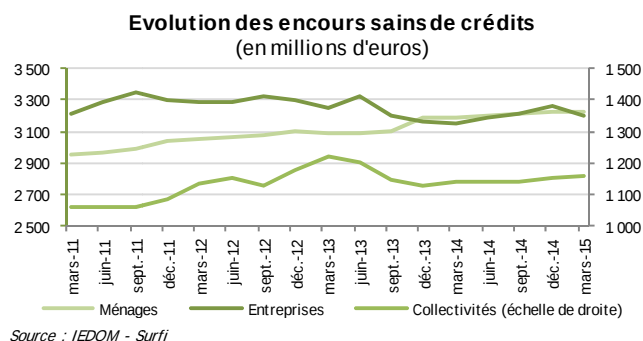
L'édition 2015 a réuni, sous la présidence de M. Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, les gouverneurs ou sous-gouverneurs de banques centrales de 30 pays francophones. Cette 22^{ème} édition était consacrée au thème « La Banque centrale et les risques ». Elle a permis de débattre du paradoxe apparent, souvent traité dans le cadre des instances internationales entre, d'une part, une trop faible prise de risque économique, à la fois cause et conséquence de l'atonie de la reprise et de l'investissement et, d'autre part, la maîtrise d'un possible risque financier excessif. L'ordre du jour s'est articulé autour de trois sessions : « Prise de risques économiques et politique monétaire », « Maîtrise des risques financiers et politique prudentielle » et « Risque patrimonial et relation de la Banque centrale à l'actionnaire ». L'édition de 2016 sera organisée à Malabo par la Banque des États de l'Afrique Centrale.

Encours de crédits : diminution de l'encours global au premier trimestre 2015

Au premier trimestre 2015, l'encours sain des crédits accordés aux agents économiques s'élève globalement à 8,1 milliards d'euros (-0,7 % sur le trimestre).

Dans le détail, l'encours sain des ménages stagne à 3,2 milliards d'euros (+0,3 %). L'encours sain des entreprises s'inscrit en recul à 3,2 milliards d'euros (-2,1 %), cette évolution relevant principalement d'une seule contrepartie. L'encours sain des collectivités locales est, pour sa part, en légère hausse à 1,2 milliard d'euros (+0,6 %).

Les créances douteuses brutes représentent 6,9 % de l'encours total (+0,1 point sur le trimestre).



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Rapport annuel de l'IEDOM : publication de l'édition 2015

Le 15 juin, au cours de la conférence de presse commune organisée à l'occasion de la publication de leur monographie annuelle, l'IEDOM et l'INSEE sont revenus sur les grandes tendances de l'année 2014 à la Martinique, mieux orientées après une année 2013 en repli, et ont présenté l'évolution de la conjoncture économique pour le début de l'année 2015.

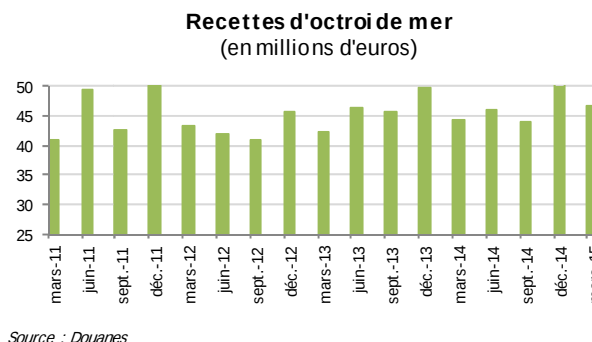
Le rapport annuel de l'IEDOM est disponible gratuitement sur son site : [Rapport annuel 2014 IEDOM Martinique](#).



Octroi de mer : progression des recettes au premier trimestre 2015

Au premier trimestre 2015, les recettes d'octroi de mer atteignent pour la Martinique 46,6 millions d'euros (+5,2 % sur un an), signe d'un possible mieux pour l'économie.

Parallèlement, le 28 avril 2015, les parlementaires et présidents de région de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique, ainsi que la ministre des Outre-mer ont signé un accord portant sur une liste de 7 produits devant bénéficier d'un régime d'octroi de mer particulier en Guyane. Cet accord permet la modification des règles d'échanges actuellement en vigueur entre les DFA, afin de réduire certains déséquilibres commerciaux pesant sur la Guyane.



Emploi : augmentation des perspectives d'embauches en 2015

Le 13 mai 2015, Pôle emploi a présenté l'enquête « Besoins en main-d'œuvre 2015 », qui évalue les intentions d'embauches des entreprises en Martinique. Selon cette étude, les perspectives d'embauches progressent de 4,7 % sur un an (8 446 projets de recrutement). Dans le détail, 64,1 % des intentions d'embauches concernent le secteur des services, 30,1 % revêtent un caractère saisonnier et 38,2 % sont jugés difficiles (principalement en raison d'une inadéquation entre le profil des candidats et le poste proposé ou d'une pénurie de candidats). L'enquête est disponible sur le site de Pôle Emploi : <http://bmo.pole-emploi.org/static/bmo2015>.

Automobile : coûts de possession et d'usage d'un véhicule en Martinique

Le 19 mai 2015, l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) a présenté une comparaison des coûts de possession et d'usage d'une automobile en Martinique et dans l'Hexagone. Selon cette étude, l'usage d'un véhicule en Martinique coûte de 28 % à 46 % de plus que dans l'Hexagone. Cette différence est due, pour une large part, à un kilométrage parcouru plus élevé (12 500 km parcourus en Martinique contre 8 250 km dans l'Hexagone, pour la gamme économique) et, dans une moindre mesure, à un coût au kilomètre plus élevé en Martinique.

Budget annuel des ménages consacré à la voiture personnelle en Martinique et en France

	Gamme économique			Gamme inférieure SUV			Gamme moyenne			Gamme moyenne SUV		
	M ⁽¹⁾	H ⁽²⁾	Ecart	M ⁽¹⁾	H ⁽²⁾	Ecart	M ⁽¹⁾	H ⁽²⁾	Ecart	M ⁽¹⁾	H ⁽²⁾	Ecart
Distance parcourue (en km)	12 500	8 250	52%	15 167	13 083	16%	14 500	11 875	22%	16 500	15 500	6%
Coût au km (en euros)	0,43	0,44	-2%	0,43	0,35	23%	0,47	0,44	7%	0,50	0,42	19%
Coût total (en euros)	5 320	3 644	46%	6 575	4 613	43%	6 838	5 280	30%	8 291	6 490	28%

(¹) Martinique, (²) Hexagone

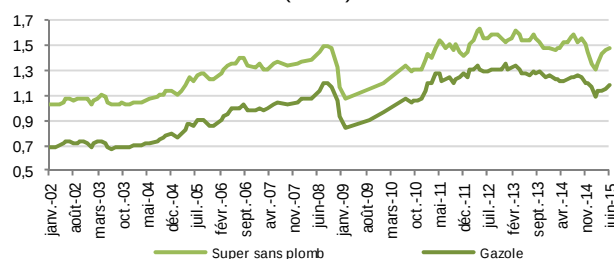
Source : Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Martinique

L'évolution de l'offre en matière de transports collectifs pourrait permettre de limiter ce surcoût supporté par les ménages martiniquais. L'enquête est disponible sur le site de la Préfecture : <http://www.martinique.pref.gouv.fr/Actus-Prefecture/>.

Carburants : hausse des prix à la pompe en juin

En mai 2015, le marché des produits pétroliers est affecté par une nouvelle hausse des cours des matières premières, malgré la baisse du cours du dollar. En conséquence, les prix des carburants à la pompe connaissent également une hausse à compter du 1^{er} juin 2015. Ainsi, le prix du litre de super sans plomb s'élève à 1,46 € (+1,4 % sur un mois) et le prix du litre de gazole atteint 1,18 € (+2,6 % sur un mois). A titre de comparaison, le prix moyen constaté en France métropolitaine est de 1,44 €/l pour le super sans plomb et de 1,23 €/l pour le gazole.

Prix des carburants (en €/l)



Sources : Dieccte, Ministère de l'économie

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- avril 2015	131,4	+0,3 %	+0,5 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- avril 2015	43 901	-0,5 %	-1,5 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- mars 2015	22 288	-2,7 %	+1,2 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- mars 2015	43 171	+3,0 %	+0,9 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- mars 2015	238,8	+46,6 %	-5,4 %
	Hors produits pétroliers	- mars 2015	188,0	-31,0 %	+10,1 %
	Exportations (millions d'euros)	- mars 2015	49,3	+49,9 %	+6,2 %
	Hors produits pétroliers	- mars 2015	15,5	+26,9 %	-28,5 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- mars 2015	20,6 %		-7,5 pts
	Hors produits pétroliers	- mars 2015	8,3 %		-2,9 pts
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- avril 2015	46,7	+2,6 %	-4,5 %
		- cumul annuel	182,1		-0,4 %
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- avril 2015	15 526	-0,6 %	-6,6 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- avril 2015	2 418	-0,9 %	-4,2 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- avril 2015	148 165	-2,9 %	+0,4 %
		- cumul annuel	607 500		-1,7 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- avril 2015	29 942	-44,5 %	+194,1 %
		- cumul annuel	190 049		+41,5 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- mars 2015	16 236	+21,7 %	+9,1 %
		- cumul annuel	43 556		+0,3 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- mai 2015	653	-17,1 %	+6,5 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- mai 2015	139	-13,7 %	-20,6 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		4 806		+10,1 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

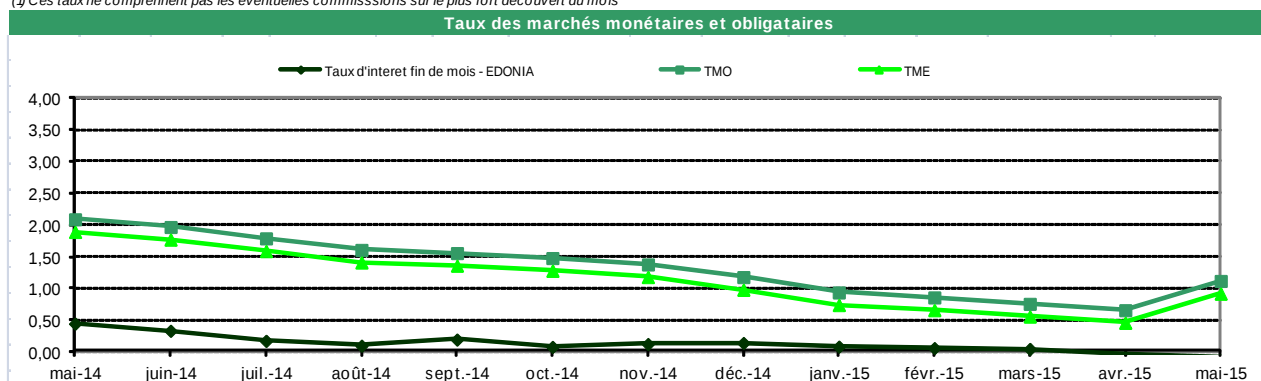
Taux directeurs de la Banque centrale européenne		
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,05 %	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	0,30 %	10/09/2014
	-0,20 %	10/09/2014

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2015 - JORF du 27/12/2014		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)			
Créances de personnes physiques	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
(hors besoins professionnels) :	4,06 %	1,00 %	1,00 %	1,50 %	2,00 %
Autres cas :	0,93 %				0,75 %
				* hors prime d'Etat	

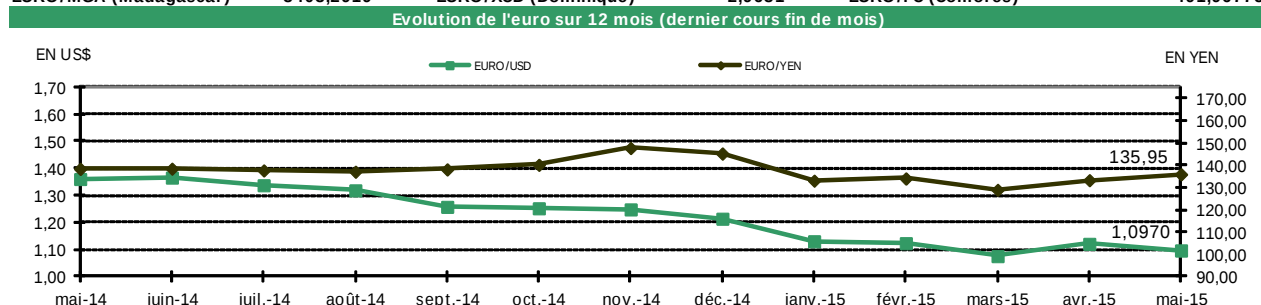
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0640 %	0,0500 %	-0,0270 %	-0,0800 %	-0,0590 %	-0,0120 %	0,0490 %	0,1600 %
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
0,66 %	0,56 %	0,46 %	0,92 %	0,86 %	0,76 %	0,66 %	1,12 %

Taux de l'usure (seuils applicables au 1 ^{er} avril 2015)			
Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,49 %	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,57 %
Prêts à taux variable	4,09 %	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,01 %
Prêts-relais	4,73 %	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,76 %
Autres prêts		Découverts en compte	13,28 %
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,23 %	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,87 %
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,15 %	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,04 %	Découverts en compte	13,28 %

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois



Taux de change (dernier cours fin de mois)			
EURO/USD (Etats-Unis)	1,0970	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,3409
EURO/JPY (Japon)	135,9500	EURO/BWP (Botswana)	10,8813
EURO/CAD (Canada)	1,3650	EURO/SCR (Seychelles)	14,7297
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7190	EURO/MUR (Maurice)	38,828
EURO/SGD (Singapour)	1,4799	EURO/BRL (Brésil)	3,4522
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5052	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,9053
EURO/MGA (Madagascar)	3403,2919	EURO/XCD (Dominique)	2,9631
		EURO/SRD (Surinam)	3,705
		EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9644
		EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,222
		EURO/BBB (La Barbade)	2,1949
		EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,955
		EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
		EURO/FC (Comores)	491,96775



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro					
1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT
 Editeur et Imprimeur : IEDOM - 1, bd du Général de Gaulle - CS 50512 - 92206 Fort-de-France Cedex
 Achievé d'imprimer le 17 juin 2015 - Dépôt légal : juin 2015 - ISSN 1240-3822